

Terre de CAMARGUE

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Communauté
de communes

Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

Rapport d'activité 2019



Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 :
article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Directeur de la publication : Robert CRAUSTE
Rédaction, mise en page : CC Terre de Camargue, service communication
Impression : Septembre 2020

01

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences	4
La démocratie intercommunale	5

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines	7
Les finances	8
La commande publique	9
La communication	9

03

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire	10
L'économie et l'emploi	11
Le tourisme	12
Les ports maritimes de plaisance	13

04

LA GESTION DES DECHETS

Le dispositif de collecte	14
Les actions de sensibilisation	16
Le budget	16

05

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable	17
L'assainissement des eaux usées	18
La distribution d'eau brute	18
La gestion des eaux pluviales	18
La GEMAPI	19

06

LE CADRE DE VIE

La culture	20
La restauration collective	22
Les équipements sportifs	24

NOS PARTENAIRES	27
-----------------	----



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

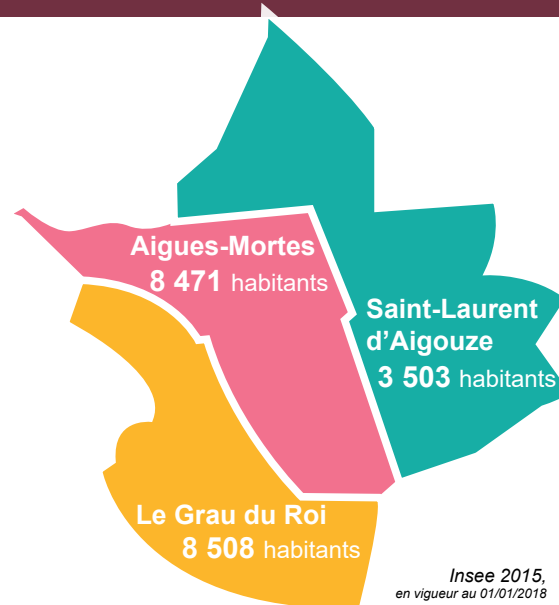
70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.



Les compétences

Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Des compétences optionnelles :

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Des compétences facultatives :

- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1^{er} et 2^e degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 30/09/2019

Chiffres-clés 2019

3 communes
202 km² de superficie
20 500 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
173 agents communautaires
33,5 millions d'€ de budget réalisé

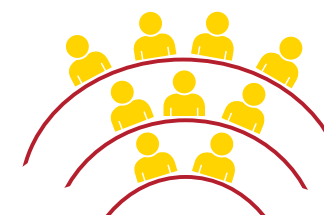


LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition. En mars 2014, lors des élections municipales, les citoyens ont désigné par fléchage les 32 élus du Conseil communautaire.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
 Il se réunit au moins une fois par trimestre.
 Les séances sont ouvertes au public.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.
 Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2019

32 conseillers communautaires
 (contre 37 au précédent mandat) :

- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau du Roi
- **6** élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques
8 commissions réglementaires

9 réunions du Bureau
9 réunions du Conseil

183 délibérations et **135** décisions

Le Président et les vice-présidents



Laurent PELISSIER
Président
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



Pierre MAUMEJEAN
Vice-président délégué
Communication et Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Jean-Paul CUBILIER
Vice-président délégué
Travaux, Eclairage public,
Eau et Assainissement
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Léopold ROSSO
Vice-président délégué
Culture et Education
Conseiller municipal
du Grau du Roi



Claude LAURIE
Vice-président délégué
Ressources humaines
et Moyens généraux
Conseiller municipal
d'Aigues-Mortes



Marilyne FOULLON
Vice-présidente déléguée
Développement économique,
Emploi et insertion
Conseillère municipale
de Saint-Laurent d'Aigouze



Robert CRAUSTE
Vice-président délégué
Ports maritimes de
plaisance, Aménagement
du territoire et Tourisme
Maire du Grau du Roi



Christelle BERTINI
Vice-présidente déléguée
Restauration collective
Conseillère municipale
d'Aigues-Mortes



Santiago CONDE
Vice-président délégué
Equipements sportifs
et de loisirs
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Olivier PENIN
Vice-président délégué
Développement durable
et environnement
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Les conseillers communautaires



Claude BERNARD
Le Grau du Roi



Marie-Christine ROUVIERE
Le Grau du Roi



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



Pascale BOUILLEVAUX
Le Grau du Roi



Rachida BOUTEILLER
Aigues-Mortes



Annie BRACHET
Le Grau du Roi



Claudette BRUNEL
Le Grau du Roi



Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes



Noémie CLAUDEL
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arnaud FOUREL
Aigues-Mortes



Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze



Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi



Fabrice LABARUSSIAS
Aigues-Mortes



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



Sabine ROUS
Aigues-Mortes



Hervé SARGUEIL
Le Grau du Roi



Jeanine SOLEYROL
Aigues-Mortes



Rudy THEROND
St-Laurent d'Aigouze



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi



Gilles TRAUJOL
Aigues-Mortes

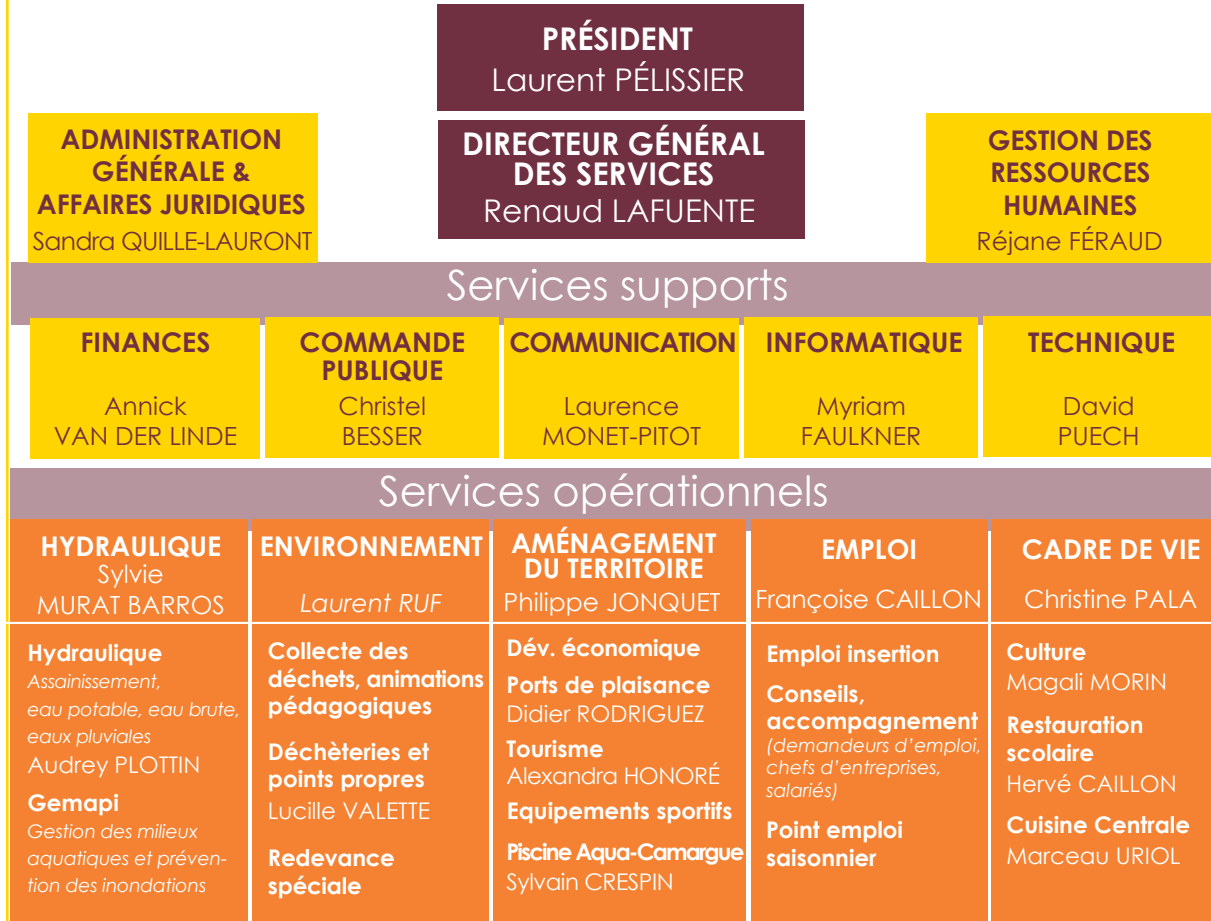
02

LES FONCTIONS
SUPPORTS



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre leur projet politique, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 173 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Chiffres-clés 2019

- 173 agents permanents :
 - 165 titulaires
 - 11 catégorie A
 - 19 catégorie B
 - 135 catégorie C
 - 8 contractuels
- 1 apprenti
- 105,5 jours de formation
 - 52 jours / à 2018
- 3 séances du Comité Technique

Principale action 2019

11 formations Hygiène et Sécurité ont été dispensées au sein de la collectivité pour 108 agents :

- Sauveteur secouriste du travail
- Manipulation extincteurs
- Gestes et postures
- Habilitations électriques
- Travail en hauteur
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux aériens et enterrés



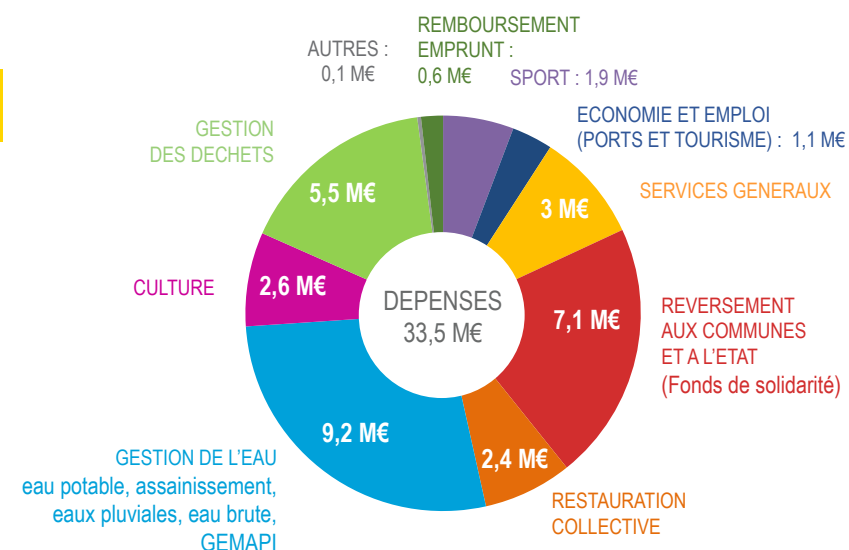
LES FINANCES

En 2019, la Communauté de communes a consacré 1 636 euros par habitant. Les investissements phares concernent le renouvellement des réseaux d'eau potable, la construction de la nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes, la rénovation des équipements sportifs (stades) et l'amélioration des restaurants scolaires.

Les dépenses 2019

33,5 millions d'€
de dépenses totales :

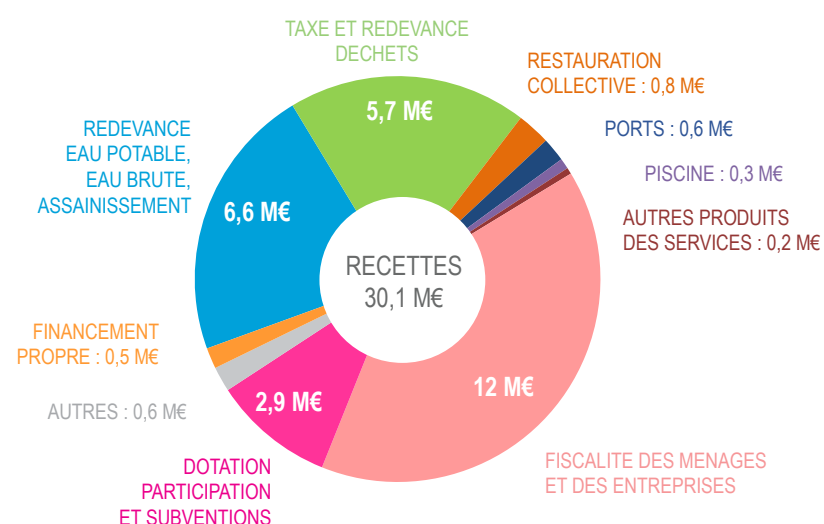
- 25,5 millions d'€ en fonctionnement
 - 8 millions d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



Les recettes 2019

30,1 millions d'€
de recettes totales :

- 29 millions d'€ en fonctionnement
 - 1,1 million d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



La dette 2019

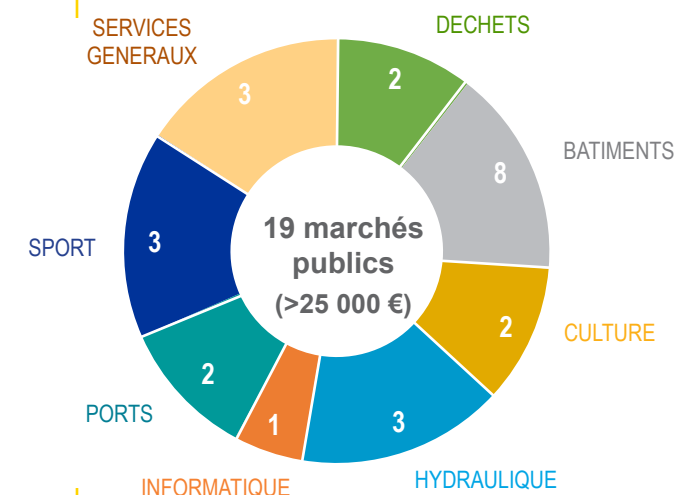
Stock de dette au 01/01/2019 :	7,1 M€
Remboursement du capital :	0,6 M€
Emprunt :	0
Stock de dette au 31/12/2019 :	6,5 M€

Ratio d'autofinancement : 1,9 année

Avec le même résultat d'épargne brute qu'en 2019 et sans exécuter de dépenses d'équipement, il faudrait 1,9 année pour rembourser cette dette. Le seuil critique est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis septembre 2019, tous les achats supérieurs à 500 € HT sont traités par la Commande publique. Cette nouvelle procédure vise à garantir la transparence et l'équité. Elle permettra aussi, grâce à une vision globale des besoins, d'optimiser les achats publics en lançant des marchés pour des fournitures ou des prestations utiles à plusieurs services.



Chiffres-clés 2019

19 marchés publics dont
1 à procédure formalisée

67 consultations pour les achats
entre 500 et 25 000 €, sur les quatre
derniers mois de 2019 (sept-déc)

13 avenants

9 procédures de sinistres

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie locale...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue 3 numéros par an
- www.terredecamargue.fr : animation éditoriale du site internet
- Le rapport d'activité 2018

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides et dépliants pour informer sur les actions et les services proposés
- Principaux nouveaux supports 2019 : nouvelle carte horaires/tarifs pour la piscine Aqua Camargue • concertation sur le Plan Climat Air Energie Territorial • Totems signalétiques sur les zones d'activités • flyer menu végétarien à la cantine • affiches héros anti-gaspi • Programme semaine de la réduction des déchets...

Des relations presse

- 56 communiqués de presse





L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour aménager son territoire de manière équilibrée et durable, Terre de Camargue participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Sud Gard qui fixe les grandes orientations à venir en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement. Elle coopère au développement d'un Système d'information géographique et entretient un réseau de chemins de randonnée.

Principales actions 2019

Adoption du SCOT Sud Gard 2030

Après 7 ans de travail collectif (ateliers, séminaires, réunions, enquête publique...), le Schéma de COhérence Territoriale a été approuvé le 19 décembre 2019. Il devient désormais le «cadre» à suivre pour les Plans Locaux d'Urbanisme, les Programmes locaux de l'Habitat et les Plans de Déplacements Urbains.

Le SCOT s'articule autour de 4 grands axes d'orientation à l'horizon 2030 :

- Préserver les espaces naturels et agricoles
- Répondre aux besoins des habitants tout en maîtrisant l'urbanisation
- Dynamiser l'attractivité économique
- Organiser une mobilité efficace et durable

Chiffres clés du SCOT 2030 en Terre de Camargue

2 090 nouveaux habitants d'ici 2030

30 ha autorisés en extension urbaine pour le logement

1 800 logements à construire dont 20% de logements locatifs sociaux

55% des nouveaux logements à réaliser au sein des zones urbaines existantes

6 à 9 ha alloués pour l'extension de zones d'activités économiques

Réseau de randonnée

5 718 euros consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée (débroussaillage, mobilier de signalétique, balisage, cartoguide...).

700 personnes environ (scolaires compris) ont pratiqué en 2019 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique intercommunale du Vidourle.

Plan Climat : concertation et actions

Terre de Camargue a lancé en 2018 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Ce programme d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique est obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants.

Sur la base du diagnostic réalisé en 2018, des tables rondes associant les acteurs du territoire ont été organisées en février 2019 pour imaginer les actions à mettre en œuvre dans 4 domaines : habitat, transport, économie et tourisme, ressources naturelles et agriculture. Le plan climat a été approuvé par le Conseil communautaire en juin 2019.



L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Terre de camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leur quotidien et leurs projets de développement. Elle mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

L'emploi : un service de proximité

Le service emploi accueille et accompagne les demandeurs d'emploi et les entreprises dans leur démarche. Il est un relais de proximité, en complémentarité avec Pôle Emploi.

• 2 827 personnes accueillies en 2018 (+ 3 %*) : information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV et lettres de motivation, utilisation de l'outil informatique, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...

• 286 jeunes de moins de 26 ans (341 en 2018) accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.

• 81 personnes accompagnées (71 en 2018) dans le cadre du dispositif emploi/insertion financé par le Fonds Social Européen. 17 sorties positives dont 4 en CDI, 8 en CDD, 2 en création d'entreprise et 3 en formation pré-qualifiante.

• 302 accompagnements à la rédaction de CV

• 61 offres d'emploi collectées (hors Forum emploi)

• 1 journée Markethon de l'emploi en partenariat avec le Comider : 16 participants.

• 2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Passe Muraille : 24 personnes du territoire recrutées en CDD d'insertion.

Principales actions 2019

Le Forum littoral de l'emploi saisonnier



19 février à La Grande Motte

1 600 visiteurs

122 employeurs dont 61 du territoire Terre de Camargue

1 500 offres d'emploi

Organisé en partenariat par Terre de Camargue et Pays de l'Or.



Des actions pour l'agriculture

En partenariat avec l'ANEFA du Gard et Pôle emploi :

• Le 1^{er} Forum de l'emploi agricole a été lancé le 26 février à Aigues-Mortes : 200 visiteurs, 10 employeurs, 139 offres d'emploi à pourvoir.

• Un job dating viticulture a été organisé le 15 octobre dans les locaux du service emploi : 4 recruteurs, 12 participants pré-sélectionnés.



Un nouvel espace pour l'emploi

Le 26 septembre, les locaux entièrement rénovés du service emploi ont été inaugurés : 230 m² pour mieux accueillir, en toute confidentialité, les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Le service s'organise autour d'un vaste espace multimédia de 60 m² avec 4 postes informatiques, wifi gratuit, imprimante-scanner, documentation, espace de consultation des offres d'emploi...

Il intègre une salle de formation entièrement équipée de postes informatiques, casques audio et vidéoprojecteur afin de développer l'offre de formation sur le territoire.

* par rapport
à 2018

Développement économique



La Camargue au Salon de l'agriculture à Paris

Eleveurs de chevaux Camargue, Vins des sables, Salins du Midi, AOP Tau-reau de Camargue... la Communauté de communes a fédéré, pour la 3^{ème} année consécutive, producteurs et restaurateurs locaux pour porter haut les couleurs de la Camargue à Paris.

Le Salon de l'agriculture, avec ses 600 000 visiteurs, offre une formidable vitrine au national et à l'international pour promouvoir notre territoire dans son ensemble : patrimoine, traditions, produits du terroir...

Un soutien économique Leader

Terre de camargue soutient les porteurs de projet sur son territoire dans le cadre du programme européen Leader (1 € français permet de mobiliser 4 € européens). **22 187 €**, dont **2 218 €** de la Communauté de communes, ont été attribués en 2019 à Equid'Forme, un centre de remise en forme pour les chevaux à Aigues-Mortes.

Chiffres-clés 2019

3 073 entreprises sur le territoire inter-communal dont **40%** de commerces

1/3 de la capacité touristique d'accueil du Gard (Insee 2012)

4 zones d'activités économiques :
199 entreprises et établissements,
976 emplois

49 473 € consacrés à l'entretien des zones d'activités économiques

70 042 € alloués à l'emploi (hors charges de personnel)

LE TOURISME

Transféré à l'intercommunalité conformément à la loi NOTRe, l'office de tourisme de St-Laurent d'Aigouze, désormais «Terre de Camargue», accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion...

Dégustations de produits du terroir tous les lundis matin, en juillet et août, avec la participation de producteurs et de professionnels, et ponctuées d'animations : musique, exposition, arlésienne...



3 125 visiteurs

15 % de clientèle étrangère

660 personnes accueillies lors des dégustations de produits du terroir

58 455 € de dépenses (charges de personnel comprises)

1^{ère} participation au FIRA de printemps, le festival de la randonnée en Cévennes : en coopération avec les offices de tourisme du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes, l'objectif était de promouvoir le réseau de randonnée en Terre de Camargue. 4 randonnées ont été organisées sur le territoire.

2^{ème} participation du Salon des Sites remarquables du Goût en Camargue, organisé en octobre par le Site Remarquable du Goût AOP Tau-reau de Camargue...

Participation au salon des Sites Remarquables du Goût à Villefranche du Périgord aux côtés de l'association du SRG Taureau de Camargue et du PETR Vidourle Camargue.

Journées européennes du patrimoine : exposition, parcours découverte du village, visite guidée de la réserve Naturelle Régionale de Mahistre.

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...



Le port de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.



Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2019

Un collecteur d'eaux usées sur le port à Aigues-Mortes

Afin de préserver la qualité de l'eau, Terre de Camargue a équipé son port à Aigues-Mortes d'un collecteur d'eaux usées. Une pompe fixe a été installée sur le quai d'accueil et reliée au réseau d'assainissement collectif via une canalisation passant sous le canal. Ce service pour les plaisanciers est gratuit et en libre accès aux horaires d'ouverture de la capitainerie.

Le coût de 63 081 € HT est financé à 80% par l'Etat, l'Agence de l'eau et la Région Occitanie.



Travaux sur les quais et les berges

- Installation de palplanches et enrochement pour stabiliser les berges rive droite à Aigues-Mortes.
- Réfection du quai en béton rive gauche au Grau du Roi.

Chiffres-clés 2019

314 places d'amarrage

1 869 bateaux en escale

2 573 nuitées

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue

0,8 M€* de dépenses réalisées

0,6 M€ de recettes réelles de fonctionnement, dont notamment :

- **63 944 €** versés par les bateaux de passage
- **417 707 €** versés par les bateaux en contrat annuel et en hivernage
- **85 871 €** versés par les contrats de location

* Fonctionnement, investissement, personnel compris



LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
11 953 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► **- 2,2 %***
 - **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
308 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage ► **+ 1,2 %***
 - **Les encombrants :**
252 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► **- 0,8 %***
- La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.
- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
616 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
► **+ 4 %*** pour le verre, **+ 8 %*** pour le carton

Chiffres-clés 2019

24 754 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries) : **+ 1,8 %**
► **602 kg/habitant**

11 953 tonnes de déchets ménagers à incinérer : **- 2,2 %**
► **291 kg/habitant**

1 898 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier) : **+ 2,9 %**
► **46,2 kg/habitant**

15,3 % d'erreurs de tri
► **15,1 %** en 2018 / **20 %** dans le Gard



* par rapport
à 2018

La collecte en apport volontaire

• **38 nouveaux points tri ont été installés** en 2019. Au total, **195 points tri**, dont **20 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 215 habitants.

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- **Les emballages recyclables :**
305 tonnes collectées ► **+ 22,9 %***

- **Le papier :**
273 tonnes collectées ► **- 21 %***

(Nombreux refus liés à des erreurs de tri dans la colonne papier : carton, emballages)

- **Le verre :**
1 012 tonnes collectées ► **+ 6,9 %***

• **12 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 75,8 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **+ 21,7 %***

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur son territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

• **+ 6,2 %*** de tonnages collectés

• **4 373 tonnes de gravats** collectées pour être recyclées : **+ 24 %**

• **773 tonnes de mobilier collectées** : **+ 8,1 %***

• **98,9 % des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (69 %), la production d'énergie (20%) ou le compostage (11 %).

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **1 890 tonnes de déchets végétaux traités**
► **- 3,5 %*** (réduction d'apport des communes)

* par rapport
à 2018



Les composteurs sont gratuits !

Pour réduire les déchets envoyés à l'incinérateur, Terre de Camargue amplifie ses actions en faveur du compostage individuel et collectif. Les composteurs et lombricomposteurs sont désormais gratuits. Ils permettent aux usagers de réduire de 30 % leurs ordures ménagères. Les composteurs sont remis sur simple demande à la Communauté de communes.



Une nouvelle signalétique en déchèterie



Pour mieux accueillir le public, faciliter le tri et réduire les risques d'erreurs, une nouvelle signalétique a été installée dans les 5 déchèteries intercommunales. Devant chaque benne, un panneau d'information de 2 mètres de haut indique le type de déchets à déposer à l'aide

de visuels et d'exemples concrets. Ils précisent aussi les filières de traitement des déchets.

Extension des consignes de tri...

La candidature de Terre de Camargue pour l'extension des consignes de tri des emballages a été retenue fin 2019 : lancement de l'opération en 2020 !

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

Relations avec les habitants

- Un **numéro gratuit** permet de centraliser toutes les demandes des usagers : collecte, bacs, composteurs, encombrants, redevance spéciale...

0 800 004 227 Service & appel gratuits

- **3 stands aux journées des associations** pour promouvoir le tri sélectif et le compostage.

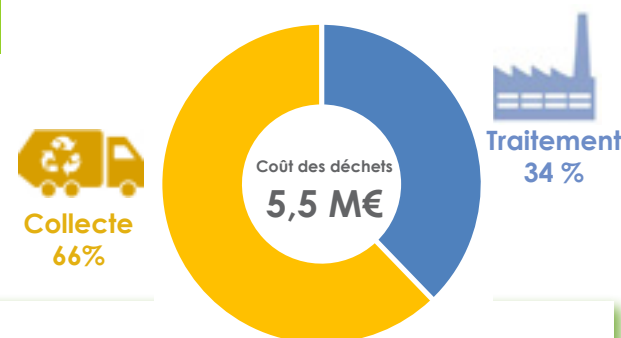
En vacances aussi je trie



Poursuite du déploiement du dispositif «*En vacances aussi je trie*» auprès de nouveaux opérateurs touristiques. Cette action répond à une demande croissante des vacanciers qui souhaitent poursuivre le geste de tri en vacances, pour autant que ce geste leur soit facilité : installation de colonnes de tri, affichage des consignes de tri (bilingues) dans les bungalows, dispositif de pré-collecte, animations... 11 professionnels se sont mobilisés en 2019.

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.



Chiffres-clés 2019

5,5 M€* de coût de gestion des déchets

4,9 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9,2 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

0,8 millions d'euros de redevance spéciale versée par les professionnels

0,4 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

* Fonctionnement, investissement, personnel compris



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. C'est autour de la gestion de l'eau - bien vital - que s'est fondée notre intercommunalité il y a 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau propre et claire, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, conformément à la loi NOTRe, elle est compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe

les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Chiffres-clés 2019

9,2 M€* de dépenses pour la gestion de l'eau

27 % du budget de Terre de Camargue

2,84 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,63 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- du **Rhône** : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
- de la **nappe phréatique de la Vistrenque** : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 215,5 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau, 2 bâches
- 136 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 733 abonnés
- 2,7 millions de m³ d'eau consommés
- 82,7 % de rendement du réseau (85,6% en 2018)



Défense incendie :

- 394 poteaux incendie ; 12 remplacements en 2019

Le budget et le prix de l'eau :

- 5,37 millions d'€ de dépenses réalisées dont 2,6 € d'investissement
- 1,19 M€ de recettes de vente d'eau
- 1,4 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

* Fonctionnement, investissement, personnel compris

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées (28 924 abonnés)
- 158,1 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98 % de taux d'épuration en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 3 millions de m³ d'eau épurés
- 581 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 5,42 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1,95 millions d'€ d'investissement
- 0,5 millions € de recettes de facturation
- 1,37 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³



L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

Le contrôle des installations :

- 601 installations d'assainissement non collectif
- 80 diagnostics réalisés en 2019
- 48 % des installations sont conformes, 52 % ne sont pas conformes, 9 % présentent un danger pour la santé

Le budget : 26 900 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Méditerranée. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 55 branchements
- 309 422 m³ d'eau brute consommés
- 148 393 € de recettes de facturation
- 8 interventions techniques
- 771 mètres de canalisation renouvelés

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 38 km de canalisation curés
- 77 interventions techniques

La GEMAPI

Nouvelle compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des biens et des personnes ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides

Les missions sont d'envergure et dépassent les frontières administratives. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer la com-

pétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque..

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant. Pour l'année 2019, le choix a été fait de ne pas lever cette taxe dans l'attente du programme d'investissements à définir.



Principales actions 2019

Pose du 25 000^{ème} compteur d'eau connecté

Terre de Camargue et son délégataire Suez ont symboliquement posé le 25 millièm compteur d'eau connecté le 7 novembre. Fin 2019, 95 % des foyers du territoire ont été équipés de cette nouvelle technologie qui permet à chacun de suivre sa consommation au jour le jour sur le site www.toutsurmoneau.fr, d'être alerté en cas de fuite et d'être facturé en fonction de sa consommation réelle et non plus estimée.

Travaux eaux pluviales à Aigues-Mortes

112 400 € de travaux pour améliorer le réseau de récupération des eaux de pluie ont été réalisés rue Rouget de l'Isle.



Eau potable : coup d'envoi des travaux du schéma directeur

2,7 millions d'euros de travaux ont été réalisés sur les réseaux d'eau potable en 2019 : Terre de Camargue lance ainsi la phase opérationnelle de son schéma directeur pour l'eau potable qui programme 35 millions d'euros d'investissement d'ici 2045, avec 2 enjeux majeurs : sécuriser la ressource en eau l'été et réduire les fuites.

- Au centre-ville du Grau du Roi une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée depuis l'avenue Georges Pompidou jusqu'à l'avenue Simone Veil. Près de 900 mètres linéaires de canalisations ont été remplacés par de plus grosses pour faire transiter des volumes plus importants depuis la rive droite (réservoir).

- A Aigues-Mortes, rue du Vistre, renouvellement des canalisations et maillage Boudres, ZA.

- A St-Laurent d'Aigouze, rues Carnot et Jean Jaurès, remplacement de la conduite principale et de tous ses branchements en eau. 35 branchements d'eau usées ont également été changés.



LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose une programmation hors saison de spectacles itinérants dans les trois communes...

La programmation culturelle Am Stram Gram

Cirque, théâtre, musique, marionnettes, contes... Résolument variée et festive, la programmation Am Stram Gram invite à la rencontre d'artistes régionaux et d'ailleurs.

Les spectacles sont tout public et l'entrée libre. 12 rendez-vous organisés en 2019 :

3 mars : **Bac à fouilles**, théâtre, Cie Qui bout, Le Grau du Roi

17 mars : **Boucle d'or et les 3 ours**, marionnettes, Cie Artéma, Aigues-Mortes

31 mars : **Troll de contes**, musiques et contes, S. Belin et Y. Martin, Le Grau du Roi

3 avril : **Journée contes**, David Torména, St-Laurent d'Aigouze

14 avril : **Teatro comico**, théâtre, Cie dell'Improvvisio, St-Laurent d'Aigouze

15 mai : **Les petites formes**, trio musical, Cie Encima, Aigues-Mortes (très jeune public)

6 octobre : **Merci d'être venus**, théâtre d'objets, Cie Volpinex, St-Laurent d'Aigouze

24 octobre : **Mon petit doigt m'a dit**, contes et musique, D. Torména et C. Moulié, Le Grau du Roi

6 novembre : **Histoire pour grandir et rêver**, S. Péguin, Aigues-Mortes (très jeune public)

17 novembre : **Le Magistère**, magie, William Eston, St-Laurent d'Aigouze

27 novembre : **Suis-moi**, marionnettes, Cie Les voisins du dessus, Aigues-Mortes

14 décembre : **Dehors Dedans**, théâtre gestuel, Cie Encima, Le Grau du Roi (très jeune public)

Chiffres-clés 2019

2,6 M€ alloués à la culture (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

115 316 € de recettes

2 342 abonnés en médiathèques, soit **11,4 %** de la population

- 0-14 ans : 41,5 %
- 15-59 ans : 31,5 %
- + de 60 ans : 27 %

50 000 supports en médiathèques et près de **3 000 nouveautés / an**

24 tablettes numériques

32 bénéficiaires du portage de livres à domicile (4 portages par mois)



* par rapport
à 2018

Le réseau des médiathèques

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques - à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze - Terre de Camargue offre à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture.

Principales actions 2019

Tout un programme d'animations

Les médiathèques proposent un programme d'animations pour tous les publics avec chaque année des nouveautés : escape game...

Des contes et des ateliers pour les enfants :

- 7 séances Racontines (9 mois à 3 ans)
- 8 ateliers créatifs
- 1 atelier d'éveil musical (0 à 3ans)

Des ateliers pour les séniors :

- 17 ateliers Remue-méninges
- 4 ateliers d'initiation au numérique
- 2 ateliers de sophrologie

Des animations tout public :

- 8 ateliers d'écriture et un concours de nouvelles, haïkus et poésie
- 2 escape game
- 1 quizz musical
- 7 ateliers créatifs «Do It Yourself»
- 3 Cafés des parents
- 1 atelier Bien-être
- 2 ateliers loisirs créatifs



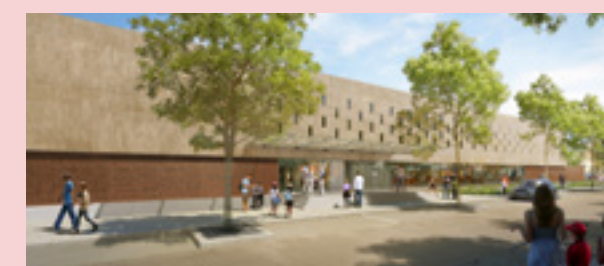
Pose de la 1^{ère} pierre de la médiathèque André Chamson

La 1^{ère} pierre de la nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes a été posée le 10 avril en présence des partenaires financiers du projet : l'Etat (Préfet du Gard), le Conseil régional et le Conseil départemental. Cet équipement structurant pour l'ensemble du territoire intercommunal sera la « tête du réseau » des trois médiathèques.

Elle est construite sur un terrain mis à disposition par la ville d'Aigues-Mortes, rue Nicolas Lasserre, idéalement situé entre le centre ancien (à 500 m des remparts) et les extensions urbaines plus récentes, à proximité de nombreux services : école, crèche, collège, marché, Trésor public... D'une superficie d'environ 1000 m², la nouvelle médiathèque sera 2 fois plus grande que l'actuelle.

Un projet architectural en harmonie avec son environnement

Le projet a été conçu par l'architecte montpelliérain, Emmanuel Nebout, en coopération avec deux architectes aigues-mortais, Ludovic Fontaine et Guillaume Houny. L'équipe a su tirer le meilleur parti d'un espace tout en longueur. La façade en pierre, percée de fenêtres étroites à travers laquelle jouera la lumière, reprend les codes des remparts voisins. Tout comme l'épaisseur des murs qui permettra de stabiliser les températures.



Le toit, plat, ne comprendra aucune machinerie pour laisser la vue dégagée depuis les remparts. Sur proposition du Conseil des sages d'Aigues-Mortes, la médiathèque prendra le nom d'André Chamson, écrivain, académicien français, conservateur de musée, archiviste et résistant.

Coût de l'opération : 3,6 M€ financé à plus de 60 % par L'Etat, la Région et le Département.

* par rapport
à 2018



LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

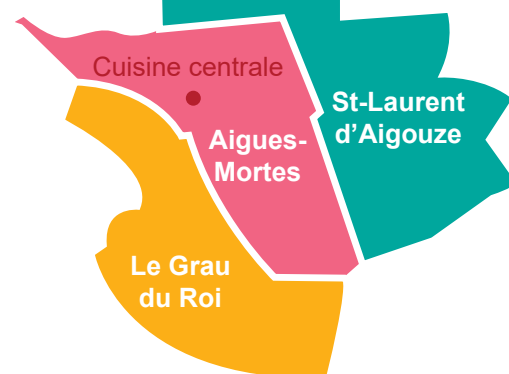
Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires
Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires
Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet (Le Repausset Levant)



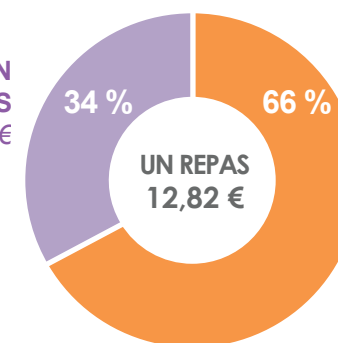
Chiffres-clés 2019

1 cuisine centrale : 14 agents
7 restaurants scolaires : 38 agents
195 730 repas réalisés (- 0,4 %*)
80 % des plats cuisinés « maison »
2,47 M€ de dépenses réalisées
(fonctionnement et investissement,
charges de personnel comprises)
967 160 € de recettes

* par rapport
à 2018

Les 2/3 du coût du repas sont pris
en charge par la Communauté de communes

PARTICIPATION
DES FAMILLES
4,30 €



PARTICIPATION
DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES
8,52 €

Les moyens
de paiement

Prélèvement : 46%

Chèques : 32%

En ligne : 12%

Espèces : 10%

Les repas distribués par type de public

¹ Accueil de Loisir Sans Hébergement	Scolaires	Portage à domicile	ALSH ¹	Multi- accueil	Manifestations mairies	Agents CCTC	TOTAL
2017	146 424	36 130	10 544	1 603	156	2 481	197 338
2018	146 678	37 339	8 197	1 589	106	2 676	196 585
2019	147 155	39 012	7 041	-	15	2 507	195 730

Principales actions 2019

Cap sur la qualité et le bio

En 2019, les produits français ont représenté 58,5% des achats et les produits labellisés 40,5% (label rouge, AOP, IGP, produits de la ferme...).

La part de produits bio continue à progresser : en 2019, elle représente 9,63% des achats contre 7% en 2018. Un taux bien supérieur à la moyenne nationale des cantines scolaires évaluée à 3% par l'Agence Bio. La loi « Agriculture et alimentation » prévoit 20% de bio d'ici 2022. Un repas bio coûte cependant environ 30% plus cher. Pour lisser les coûts, Terre de Camargue s'est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une table de tri pour l'anti-gaspi



Une table de tri tourne désormais dans les restaurants scolaires pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Elle complète les nombreuses actions menées sur l'anti gaspi.

* par rapport
à 2018

Menu végétarien une fois par semaine

Depuis septembre 2019, un menu végétarien est proposé une fois par semaine dans les cantines, conformément à la loi « Agriculture et alimentation ». Terre de Camargue a fait le choix de miser sur l'éducation au goût en faisant découvrir aux enfants des aliments d'autrefois - comme les légumes secs très riches en fibres, fer et magnésium - et à travers des préparations attrayantes : couscous végétarien, macaroni aux lentilles... Le menu végétarien comporte différentes protéines végétales, dont l'association permet de couvrir les besoins nutritionnels, ainsi que des produits laitiers.

Repas des chefs !

Pour cette 4^{ème} édition, c'est l'équipe de la cuisine centrale qui a mitonné elle-même le Repas des chefs à base de produits locaux : pommes de terre grenaille, fromage de chèvre, poisson... 2 jours de préparation mais un menu plébiscité !

Investissements dans les cantines

- Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants, un mobilier plus ergonomique a été installé dans les restaurants scolaire de Charles Gros maternelle et Eugénie Deleuze pour un montant de 13 900 €.
- Pour de meilleures conditions de travail des agents, les restaurants scolaires C. Gros primaire et H. Séverin ont été dotés de vestiaires, et un local de stockage des produits d'entretien a été aménagé.



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés
2019

1,9 M€ consacrés aux équipements sportifs
(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

130 870 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

2 240 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique intercommunale du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

648 élèves dont 455 collégiens et 193 primaires

220 séances dont 186 pour les collégiens et 34 pour les primaires

105 131 € de dépenses réalisées (hors personnel) dont **67 910 €** d'investissement

Principales actions 2019

Construction d'une salle pédagogique

Très attendue des utilisateurs, la salle pédagogique complète utilement la base nautique en offrant un espace couvert et fermé pour développer la formation théorique et les entraînements en cas de mauvais temps, aussi bien pour les 648 scolaires, qui bénéficient des séances gratuites de kayak et d'aviron, que pour les membres des clubs et les athlètes de haut niveau.

Equipée par les clubs d'ergomètres, de bancs de musculation, de tapis de sol, elle propose ainsi, sur un espace de 55 m², de très bonnes conditions pour les préparations physiques.

Cet investissement d'un montant de 91 000 € TTC a été financé par la Communauté de communes avec une aide de 22 500 € de l'Etat.



L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.



79 séances de voile.
Les séances sont organisées au printemps et à l'automne

9 classes soit environ **245 élèves**
(8 CM1, 1 CM1/CM2)

52 026 € de dépenses réalisées en fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...



56 039 entrées ► - **11,4 %***
(hors scolaires et associations)

409 921 € de dépenses réalisées dont **36 587 €** d'investissement (hors personnel)

249 213 € de recettes de ventes ► - **15,9 %***

Principales actions 2019

Une carte temps pour l'espace détente

Victime de son succès, l'espace détente est quotidiennement pris d'assaut. Jusqu'à présent, on pouvait y accéder sans durée limitée. Or sa capacité, elle, est limitée à 20 personnes pour des raisons de sécurité et de confort. Nombreux étaient donc les usagers qui attendaient dans le hall, parfois en vain, qu'une place se libère pour en profiter.

Pour remédier à cette situation et permettre à tout le monde, dans un souci d'équité, d'accéder à l'espace détente, une carte temps de 2h30, au tarif de 8,5 € a été mise en place. Cette carte permet aussi de bénéficier des différents bassins de la piscine. Les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de prolonger leur temps de détente via un forfait de 4 € la demi-heure supplémentaire.

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 9 606 entrées (- 14 %*)
- Cours Aquagym : 5 118 passages (- 3,8 %*)
- Cours Aquabike : 2 288 passages (+ 9 %*)
- Cours Aquatraining : 442 passages (- 14,8 %)
- Aquaphobie : 486 passages
- Natation enfants : 1 735 passages (+ 33 %*)
- Natation adultes/ados : 1 085 passages (- 4,6 %*)



* par rapport
à 2018

Les stades et halles des sports

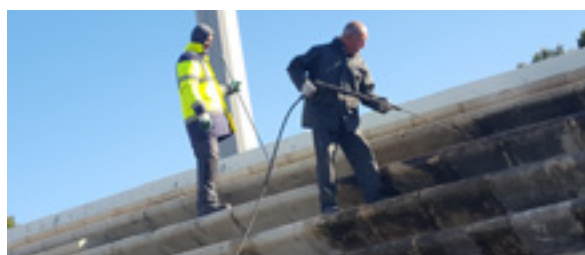
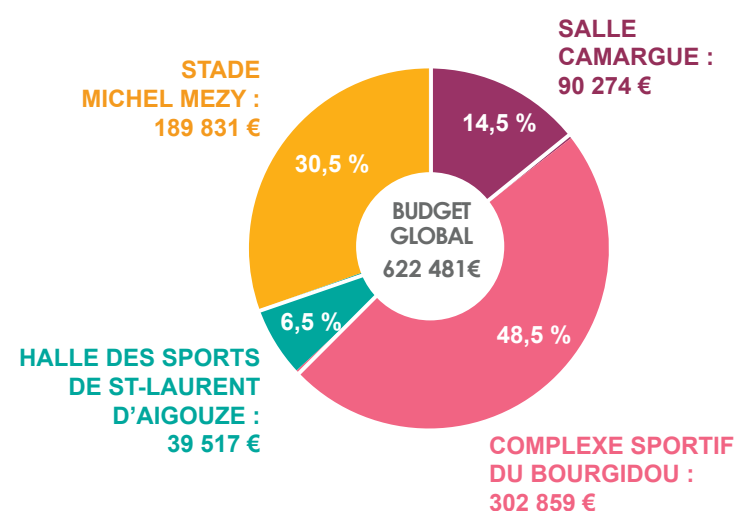
Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes : le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
- La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes : gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
- Le stade Michel Mézy au Grau du Roi : 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze : gymnase, salle de danse, vestiaires.



Principales actions 2019

622 481 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **412 759 €** d'investissement



Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 9 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

Terre de Camargue muscle ses équipements sportifs

De nombreux investissements ont été réalisés en 2019 sur les équipements sportifs communautaires :

Complexe du Bourgidou :

- Très utilisées par le collège d'Aigues-Mortes et le Courir Club (80 adhérents), les pistes d'athlétisme (400m) et de saut (25m) ont été intégralement refaites pour un montant de 144 000 € TTC avec le soutien de l'Etat (28 900 €) et de la Région Occitanie (30 000 €).
- Le terrain d'honneur et les vestiaires ont été agrandis et mis aux normes de la Nationale 3 pour un montant de 42 223 € (subvention de la FFF en cours). Ils ont été officiellement baptisés Stade Maurice Fontaine.

Stade Michel Mezy :

- L'éclairage du terrain d'honneur a été intégralement remplacé par des leds pour un montant de 59 859 € financé par la FFF à hauteur de 12 300 €. Les filets pare-balls ont été changés (20 000 €) et la grande tribune restaurée dans le cadre d'un chantier insertion.

Halle de St-Laurent d'Aigouze :

- Elle a été équipée de blocs de moquette pour protéger son sol quand elle accueille des manifestations autres que sportives (20 000 €).

41 000 € de subventions attribuées en 2019 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 12 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 10 000 €

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires :



Communauté de communes Terre de Camargue

13, rue du Port - 30220 Aigues-Mortes
04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr



Suivez-nous sur facebook : **@CCTerredecamargue**

